

SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE | Avec le CAUE et le CERF

Pour concilier nature et habitat, les élus face au casse-tête du foncier



La nouvelle rencontre organisée par le CAUE, en partenariat avec le CERF, a réuni de nombreux participants, dont Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme et présidente du CAUE, et François Pégon, conseiller général de Saillans.

« Il faut ramener du vert dans les villes. » Ainsi pourrait-on résumer les échanges des intervenants à la troisième rencontre proposée par le CAUE (Conseil d'architecture et d'urbanisme de la Drôme). Avec l'appui du CERF (Centre d'échanges et de ressources foncières) Rhône-Alpes, le CAUE a invité les participants à aborder « positivement » la question de l'économie du foncier par le biais des espaces agricoles et naturels.

« Soumis à la pression de l'urbanisation, ils sont encore désignés comme des espaces vides, résiduels, non bâtis ou interstitiels et donc souvent considérés comme de simples réservoirs fonciers. Or ils sont porteurs d'enjeux aujourd'hui reconnus comme décisifs pour l'avenir de nos

territoires. Le reconnaître, c'est aborder autrement la démarche de planification », explique Walter Acchiardi, adjoint de direction du CAUE de la Drôme. « Mais le foncier est la base de tout. »

■ Inverser le regard

Appartenant à des particuliers, « le foncier, c'est une chose compliquée. Les collectivités ont toujours buté dessus », reconnaît Sibylle Thirion, directrice du CERF. « Pour le réguler, il faut mobiliser des compétences différentes. Il faut pouvoir travailler sur la planification et l'opérationnel. »

Pôle de compétences régional dédié au foncier, le CERF Rhône-Alpes a pour vocation d'accompagner les collectivités territoriales et « de trouver des dis-

positifs innovants », indique sa directrice. Et ce dans un contexte où « bon nombre de structures intercommunales sont trans-départementales », observe Walter Acchiardi. « On ne peut plus maintenant ne voir que sa commune », souligne Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme et présidente du CAUE.

« On commence à avoir des outils pour la gestion du foncier », se réjouit-elle. Des outils qui peuvent aider à inverser le regard en matière de planification. C'est-à-dire à reconnaître que les espaces agricoles et naturels sont une composante intrinsèque du territoire. Eux-aussi l'organisent et le structurent au même titre que l'espace urbanisé.

M-N.C.